

# Journée du droit de la circulation routière

25 juin

2025



## Contenu

La prochaine journée du droit de la circulation routière aura lieu à l'Université de Fribourg le 25 juin 2025 de 9h00 à 12h30.

Le programme comprendra l'exposé de deux nouveautés législatives: l'une concerne la réforme des rentes de survivant-e-s dans l'AVS, l'autre, le nouveau cadre légal relatif aux véhicules automatisés. Un troisième exposé aura pour objet l'évolution du délit de chauffard en droit pénal.

Le programme comprendra également l'exposé de la jurisprudence en droit privé, en droit pénal ainsi qu'en droit administratif.

## Public cible

Les avocat-e-s, les spécialistes en assurance, les juges, les employé-e-s de l'administration publique, les ingénieur-e-s routiers et toute personne intéressée par le droit de la circulation routière

## Direction de la journée

Prof. Dr **Franz Werro**, Professeur à la Faculté de droit de l'Université de Fribourg et au Georgetown University Law Center

## Intervenants

**Basile Cardinaux**, Professeur à la Faculté de droit de l'Université de Fribourg

**Benoît Carron**, Professeur à la Faculté de droit de l'Université de Fribourg, Avocat à Genève

**Gerhard Fiolka**, Professeur à la Faculté de droit de l'Université de Fribourg

**Thomas Probst**, Professeur émérite de la Faculté de droit de l'Université de Fribourg

**Franz Werro**, Professeur à la Faculté de droit de l'Université de Fribourg et au Georgetown University Law center, Washington DC

## Programme

dès 08h30

Accueil

---

09h00–09h10

**Salutations et introduction**

Franz Werro

---

09h10–09h40

**La réforme des rentes de survivants dans l'AVS  
et l'assurance-accidents**

Basile Cardinaux

---

09h40–10h10

**Le « délit de chauffard » – A plusieurs vitesses ?**

Gerhard Fiolka

---

10h10–10h25

Pause

---

10h25–10h55

**Où en sont les voitures automatisées ? – Nouvelle  
législation et défis de la mobilité moderne en Suisse**

Thomas Probst

---

11h00–12h30

**La jurisprudence actuelle en droit civil, en droit des  
assurances, en droit pénal et en droit administratif**

Franz Werro/Benoît Carron/Gerhard Fiolka

---

12h30

Sandwichs et boissons à emporter

---

### **Date et lieu**

Mercredi 25 juin 2025, Université de Fribourg

### **Date limite d'inscription**

Le 1<sup>er</sup> juin 2025

### **Frais d'inscription**

CHF 290.- inclus la documentation (en format pdf) de la journée  
CHF 140.- pour les stagiaires (si les maîtres de stage participent)  
CHF 70.- pour les étudiant-e-s, les assistant-e-s et les doctorant-e-s  
(veuillez joindre une copie de la carte de légitimation)

### **Conditions d'annulation**

Les désinscriptions se font par écrit. Les conditions d'annulation suivantes s'appliquent :

- Gratuit jusqu'au 31 mai 2025
- Du 1<sup>er</sup> au 16 juin 2025, la moitié des frais de participation est due.
- Dès le 17 juin 2025, la totalité des frais d'inscription est due.

Inscription en ligne: [www.unifr.ch/formcont](http://www.unifr.ch/formcont)  
**jusqu'au 1<sup>er</sup> juin 2025**

### **Information**

Service de la formation continue  
Université de Fribourg  
Rue de Rome 6  
1700 Fribourg  
Tél. 026 300 73 58  
e-mail: [formcont@unifr.ch](mailto:formcont@unifr.ch)